

# Fiche de Données de Sécurité



## 1. Identification de la Préparation et de la Société / Entreprise

|                                       |  |                            |  |
|---------------------------------------|--|----------------------------|--|
| <b>Nom:</b>                           | AS5400 System Silver Gray  | <b>Date de Révision:</b>   | 12/13/2022   |
| <b>Étiquette d'un Produit:</b>        | AS5482402  | <b>Société/Entreprise:</b> | 7/22/2021  |
| <b>Utilisation Recommandée:</b>       | Anti Slip/Floor Coating  |                            |  |
| <b>Société/Entreprise:</b>            | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA | <b>Fabricant:</b>          | Rust-Oleum Corporation<br>11 Hawthorn Parkway<br>Vernon Hills, IL 60061<br>USA |
| <b>Préparée par:</b>                  | Service des Affaires Réglementaires  |                            |  |
| <b>Numéro de téléphone d'urgence:</b> | 24 Hour Hotline: 847-367-7700  |                            |  |

## 2. Identification des Dangers

### Classement de la Préparation

#### Symboles du produit



#### Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

17% du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

|  |      |  |
|--|------|--|
| Liquide inflammable, catégorie 3                   | H226 | Liquide et vapeurs inflammables.   |
| Irritation de la peau, catégorie 2                 | H315 | Provoque une irritation cutanée.   |
| Irritation Oculaire, catégorie 2A                  | H319 | Provoque une sévère irritation des yeux.   |
| Toxicité aiguë, par inhalation, catégorie 4        | H332 | Nocif par inhalation.  |
| Mutagénicité des cellules germinales, catégorie 1B | H340 | Peut induire des anomalies génétiques.   |
| Cancérogénicité, catégorie 1B                      | H350 | Peut provoquer le cancer.  |
| STOT, exposition répétée, catégorie 2              | H373 | Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. |

#### SGH étiqueter les conseils de prudence

|      |  |
|------|--|
| P201 | Se procurer les instructions avant utilisation.  |
| P210 | Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. NE PAS FUMER. |
| P233 | Maintenir le récipient fermé de manière étanche.   |
| P260 | Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/ aérosols.   |

Not Yet Specified

|                |  |
|----------------|--|
| P264           | Se laver les mains soigneusement après manipulation.   |
| P271           | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.   |
| P280           | Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/ du visage.  |
| P312           | Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.  |
| P321           | Traitement spécifique (voir sur cette étiquette).  |
| P405           | Garder sous clef.  |
| P501           | Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales.   |
| P302+P352      | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.   |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.   |
| P304+P340      | EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.  |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P308+P313      | EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.  |
| P332+P313      | En cas d'irritation cutanée: Consulter un médecin.   |
| P337+P313      | Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.   |
| P370+P378      | En cas d'incendie : utiliser un film d'alcool formant mousse, dioxyde de carbone , produit chimique sec , du sable sec ou brouillard d' eau pour éteindre .  |
| P403+P235      | Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  |
| P362+P364      | Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.   |

**Fiche de données de sécurité de prudence SGH**

|      |   |
|------|---|
| P240 | Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. |
| P241 | Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.        |
| P242 | Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.                               |
| P243 | Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.          |

**3. Composition / Informations sur les Ingrédients****SUBSTANCES DANGEREUSES**

| <u>Nom chimique</u>              | <u>N° CAS</u> | <u>Wt.% Range</u> | <u>Symbols GHS</u> | <u>Phrases GHS</u>   |
|----------------------------------|---------------|-------------------|--------------------|----------------------|
| Silice Cistalline                | 14808-60-7    | 10-25             | Indisponible       | Indisponible         |
| Xylène                           | 1330-20-7     | 10-25             | GHS02-GHS07        | H226-315-319-332     |
| Oxyde d'Aluminium                | 1344-28-1     | 10-25             | Indisponible       | Indisponible         |
| Wollastonite                     | 13983-17-0    | 2.5-10            | Indisponible       | Indisponible         |
| Éthylbenzène                     | 100-41-4      | 1.0-2.5           | GHS02-GHS07-GHS08  | H225-304-332-351-373 |
| Dioxyde de Titane                | 13463-67-7    | 1.0-2.5           | Indisponible       | Indisponible         |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6    | 0.1-1.0           | GHS07-GHS08        | H304-332-340-350     |

**4. Premiers Secours**

**En cas de contact avec les yeux:** Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

**En cas de contact avec la peau:** Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

**En cas d'exposition par inhalation:** Transporter la personne à l'air frais. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gêne respiratoire, donner de l'oxygène. Obtenir des soins médicaux immédiatement. Si inhale, faire prendre l'air à la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un médecin.

**En cas d'ingestion:** Risque d'aspiration : Ne pas provoquer le vomissement et ne rien administrer par voie orale, car ce produit peut pénétrer dans les poumons et causer de graves lésions pulmonaires. Obtenir des soins médicaux immédiatement. En cas d'ingestion, consulter un médecin.

## 5. Mesures de Lutte contre l'Incendie

**En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :** Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Sable Sec, Eau pulvérisée

**RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION:** Les contenants fermes peuvent exploser lorsqu'ils sont soumis à une chaleur extrême due à la montée de la pression. Les vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air. Les vapeurs peuvent se propager jusqu'à une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme. Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir éloigné de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion n'a été noté.

**PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES:** On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empêcher la montée de la pression et la possibilité d'auto-inflammation ou d'explosion. Evacuer les lieux et combattre l'incendie à une distance sécuritaire. Utiliser un jet d'eau pour maintenir les contenants exposés à l'incendie. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.

**Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible):** Aucune information.

## 6. Mesures à Prendre en Cas de Dispersion Accidentelle

**MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ:** Confiner le liquide renversé avec du sable ou de la terre. NE PAS utiliser un matériau combustible tel que de la sciure de bois. Éliminer toute source d'inflammation; utiliser du matériel à l'épreuve des explosions. Placer le produit dans un contenant et l'éliminer conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Retirer toute source d'inflammation, ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte et d'outils ne provoquant pas d'étincelles. Éliminer le produit conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux. Ne pas incinérer les contenants fermes. Ventiler la pièce et ramasser le produit à l'aide d'un matériau absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales.

## 7. Manipulation et Stockage

**MANIPULATION:** Se laver à fond après avoir manipulé le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventilé. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de sécurité, même lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des résidus. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements.

**Entreposage :** Garder les contenants hermétiquement fermes. Tenir loin de la chaleur, du matériel électrique, des étincelles et de la flamme nue. Ne pas entreposer à plus de 49°C (120°F). Entreposer les grandes quantités de produit dans des bâtiments conçus pour l'entreposage de liquides combustibles de classe NFPA II et protégés en conséquence. Tenir loin de la chaleur, des étincelles, de la flamme et des sources d'inflammation. Garder le contenant fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Éviter la chaleur excessive. Le produit doit être stocké dans des récipients hermétiquement fermés et protégés de la chaleur, l'humidité et les matières étrangères. Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé.

**Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible:** Aucune information.

## 8. Contrôle de l'Exposition / Protection Individuelle

| Nom chimique                     | N° CAS     | % en Poids Moins Que | ACGIH TLV-TWA | ACGIH TLV-STEL | OSHA PEL-TWA | OSHA PEL-CEILING |
|----------------------------------|------------|----------------------|---------------|----------------|--------------|------------------|
| Silice Cristalline               | 14808-60-7 | 25.0                 | 0.025 mg/m3   | N.E.           | 50 µg/m3     | N.E.             |
| Xylène                           | 1330-20-7  | 20.0                 | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Oxyde d'Aluminium                | 1344-28-1  | 15.0                 | 1 mg/m3       | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Wollastonite                     | 13983-17-0 | 5.0                  | 1 mg/m3       | N.E.           | N.E.         | N.E.             |
| Éthylbenzène                     | 100-41-4   | 5.0                  | 20 ppm        | N.E.           | 100 ppm      | N.E.             |
| Dioxyde de Titane                | 13463-67-7 | 5.0                  | 0.2 mg/m3     | N.E.           | 15 mg/m3     | N.E.             |
| Solvant Naphta, Aromatique Léger | 64742-95-6 | 1.0                  | N.E.          | N.E.           | N.E.         | N.E.             |

Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandées. Créer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenêtres pour empêcher l'accumulation de vapeurs.

**PROTECTION RESPIRATOIRE:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit être suivi lorsque les conditions du lieu de travail nécessitent le port d'un respirateur. Il peut être permis de porter un respirateur d'épuration d'air muni d'une cartouche ou d'un réservoir de protection contre les vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA dans certaines circonstances lorsqu'il est probable que les concentrations de particules en suspension dans l'air dépassent les limites d'exposition. Les respirateurs d'épuration d'air n'offrent qu'une protection limitée. Utiliser un respirateur à adduction d'air à pression positive s'il y a un risque de rejet non contrôlé, si les limites d'exposition ne sont pas connues ou dans les situations où un respirateur d'épuration d'air n'offre pas une protection adéquate.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants étanches afin d'éviter le contact avec la peau et l'absorption de ce produit par la peau.

**Protection des yeux:** Porter des lunettes de sécurité conçues pour protéger contre les éclaboussures de liquides.

**L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION:** Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications. Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir de plus amples renseignements concernant l'équipement de protection individuelle et son application.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver à fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vêtements contaminés immédiatement et les laver avant de les réutiliser.

**Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible:** Aucune information.

## 9. Propriétés Physiques et Chimiques

|                                     |                        |   |               |
|-------------------------------------|------------------------|---|---------------|
| <b>Apparence:</b>                   | Liquide                | <b>État Physique:</b>                       | Liquide       |
| <b>Odeur:</b>                       | Comme un solvant       | <b>Seuil de l'odeur:</b>                    | N.E.          |
| <b>Gravité spécifique:</b>          | 0.683                  | <b>pH:</b>                                  | N.A.          |
| <b>Point de Congélation, °C:</b>    | Non Déterminé          | <b>Viscosité:</b>                           | Non Déterminé |
| <b>Solubilité à l'eau:</b>          | Négligible             | <b>Coéf de partition Octanol-Eau (Kow):</b> | Non Déterminé |
| <b>Temp. de Décomposition, °C:</b>  | Non Déterminé          | <b>Limites d'Explosivité, %vol:</b>         | 1.0 - 6.7     |
| <b>Plage du point d'ébullition:</b> | -18 - 3,000            | <b>Point d'éclair, °C:</b>                  | 28            |
| <b>Inflammabilité:</b>              | Supporte la combustion | <b>Température d'Auto-Inflammation, °C:</b> | Non Déterminé |
| <b>Taux d'évaporation:</b>          | Plus lent que l'Éther  | <b>Pression de Vapeur:</b>                  | Non Déterminé |
| <b>Densité de Vapeur:</b>           | Plus lourd que l'air   |   |               |

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviations)

## 10. Stabilité et Réactivité

**Conditions à éviter:** Éviter les températures supérieures à 49°C (120°F). Éviter toutes les sources d'inflammation possibles.

**Incompatibilité:** Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alcalis forts.

**Décomposition Dangereuse:** Par la flamme nue, le monoxyde de carbone et le dioxyde de carbone. La flamme produit l'irritation. Peut produire des fumées dangereuses quand c'est chauffé à décomposition comme dans la soudure. Les fumées peuvent contenir: monoxyde de carbone, anhydride carbonique, et formaldéhyde.

**Polymérisation Hasardeuse:** Ne se produira pas dans des conditions normales.

**STABILITÉ:** Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

## 11. Informations Toxicologiques

**EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX:** Provoque des lésions oculaires graves

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Le contact prolongé ou répété avec la peau peut provoquer une irritation. Provoque une irritation cutanée. Des réactions allergiques sont possibles.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Nocif si inhale. Les concentrations élevées de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussières peuvent être nocives si inhalées. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Peut causer des maux de tête ou des étourdissements. Les concentrations élevées de vapeurs sont irritantes pour les yeux, le nez, la gorge et les poumons. L'inhalation prolongée ou excessive peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Les constituants de ce produit comprennent de la poussière de silice cristalline qui, si elle est inhalable, peut provoquer une silicose, une forme de fibrose pulmonaire progressive. La silice cristalline inhalable est répertoriée par le CIRC comme cancérigène du groupe I (des poumons) sur la base de preuves suffisantes chez les humains exposés dans le cadre de l'activité professionnelle et de preuves suffisantes chez les animaux. La silice cristalline est également répertoriée par le NTP comme un cancérigène humain connu. Les constituants peuvent également contenir de la trémolite asbestiforme ou non asbestiforme ou d'autres silicates en tant qu'impuretés, et une exposition au-dessus au niveau « de minimus » à ces impuretés sous forme inhalable peut être cancérigène ou causer d'autres problèmes pulmonaires graves.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION:** Nocif si ingere. Risque d'aspiration si ingere; peut penetrer dans les poumons et causer des lesions.

**EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES:** Des concentrations elevees peuvent avoir des effets nefastes sur le systeme nerveux central (sommolence, etourdissements, nausees, maux de tete, paralysie et vue brouillee) et/ou des lesions. Des recherches ont etabli un lien entre la surexposition professionnelle repetee et prolongee aux solvants et les lesions permanentes du cerveau et du systeme nerveux. La surexposition au xylene a ete associee a des anomalies du foie, a des lesions des reins, des poumons, de la rate et des yeux, des troubles du systeme reproducteur, de meme qu'a l'anemie, chez des animaux de laboratoire. Les effets sur les humains incluent des anomalies du foie et du coeur. Contient du silicate de calcium (Wollastonite), qui est un agent d'IARC 3 "inclassable quant à la cancérogénicité aux humains" par l'intermédiaire de l'inhalation. L'exposition à l'inhalation du silicate de calcium n'est pas prévue par l'application au pinceau ni l'utilisation normale. Le silicate de calcium n'est pas classifié comme carcinogène par NIOSH, ACGIH, NTP ni OSHA. IARC énumère l'éthylbenzène comme carcinogène humain possible (groupe 2B). Contient du dioxyde de titane. Le dioxyde de titane est répertorié comme un groupe 2B -"Peut-être cancérogène pour l'homme" par IARC. Aucune exposition importante au dioxyde de titane ne semble survenir lors de l'utilisation de produits dans lesquels le dioxyde de titane est lié à d'autres matériaux, comme dans les peintures au cours de l'application au pinceau ou au séchage. Le risque de surexposition dépend de la durée et du niveau d'exposition à la poussière du ponçage répété des surfaces ou de la brume de jet et de la concentration réelle du bioxyde titanique dans la formule. (Ref: Monographie du IARC, Vol 93 2010)Peut induire des anomalies génétiques.

**VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE:** Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

| <u>N° CAS</u> | <u>Nom chimique</u>              | <u>LD50 par voie orale</u> | <u>LD50 par voie cutanée</u> | <u>Vapeur CL50</u> |
|---------------|----------------------------------|----------------------------|------------------------------|--------------------|
| 14808-60-7    | Silice Cistalline                | 5500 mg/kg Rat             | 5500                         | 100 mg/L           |
| 1330-20-7     | Xylène                           | 3500 mg/kg Rat             | >4350 mg/kg Rabbit           | 29.08 mg/L Rat     |
| 1344-28-1     | Oxyde d'Aluminium                | >5000 mg/kg Rat            | N.E.                         | N.E.               |
| 100-41-4      | Éthylbenzène                     | 3500 mg/kg Rat             | 15400 mg/kg Rabbit           | 17.4 mg/L Rat      |
| 13463-67-7    | Dioxyde de Titane                | >10000 mg/kg Rat           | 6000                         | N.E.               |
| 64742-95-6    | Solvant Naphta, Aromatique Léger | 8400 mg/kg Rat             | >2000 mg/kg Rabbit           | 25                 |

N.E. - Non-Établi

## 12. Informations Écologiques

**INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES:** Le produit est un mélange des composantes indiquées. Le produit est un melange des composantes indiquees.

## 13. Considérations Relatives à l'Élimination

**Elimination:** Eliminer le produit conformément aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. N'incinerez pas les récipients fermés.

## 14. Informations Relatives aux Transports

|                            | <u>National (USDOT)</u>                    | <u>International (IMDG)</u> | <u>Aérien (IATA)</u>        | <u>TDG (Canada) - FRENCH</u>               |
|----------------------------|--|-----------------------------|-----------------------------|--|
| <b>Numéro UN:</b>          | N.A.                                       | 1263                        | 1263                        | N.A.                                       |
| <b>Nom UN::</b>            | Peindre les produits en quantités limitées | Peintures, Vernis, Diluants | Peintures, Vernis, Diluants | Peindre les produits en quantités limitées |
| <b>Classe de danger :</b>  | N.A.                                       | 3                           | 3                           | N.A.                                       |
| <b>Groupe d'emballage:</b> | N.A.                                       | III                         | III                         | N.A.                                       |
| <b>Quantité Limitée:</b>   | Oui  | Oui                         | Oui                         | Oui  |

## 15. Informations Réglementaires

**Réglementations Fédérales Américaines:**

**Catégorie de Risque CERCLA - SARA**

Not Yet Specified

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Inflammable (gaz, aérosols, liquides ou solides), Cancérogénicité, Acute Toxicity (any route of exposure), Skin Corrosion or Irritation, Serious eye damage or eye irritation, Specific target organ toxicity (single or repeated exposure), Germ cell mutagenicity

### Loi de Modification et de Nouvelle Autorisation du Superfund (LEP), Article 313

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de la partie 372 de 1986 et 40 CFR:

| <u>Nom chimique</u> | <u>N° CAS</u> |
|---------------------|---------------|
| Xylène              | 1330-20-7     |
| Oxyde d'Aluminium   | 1344-28-1     |
| Éthylbenzène        | 100-41-4      |

### Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

## Réglementations des États Américains:

### DE LA PROPOSITION 65 DE LA CALIFORNIE

**Attention:** Cancer - [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

## 16. Autres Informations

### Evaluations HMIS

Santé: 2\*    Inflammabilité: 3    Risque physique: 0    Protection individuelle: X

### Classements NFPA

Santé: 2    Inflammabilité: 3    Instabilité: 0

Les Composés Organiques Volatils: 334 g/L

CE DATE DE RÉVISION: 12/13/2022

MOTIF DE LA RÉVISION: Modification des Propriétés de la Substance et/ou du Produit dans la ou les Section(s):  
 02 - Identification des Dangers  
 03 - Composition / Informations sur les Ingrédients  
 08 - Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle  
 11 - Informations Toxicologiques  
 15 - Informations Réglementaires  
 Changement du Marque des Substances Dangereuses  
 Seuil de Risque de Substance % Modifié  
 Énoncé(s) de Révision Modifié(s)

**Légende:** N.A. - Sans Objet, N.D. - Non Déterminé, N.E. - Non-Établi

Le fabricant estime que, au meilleur de sa connaissance, information et croyance, l'information contenue dans ce document soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Toutefois, étant donné les conditions de manipulation, d'utilisation et de stockage de ces matériaux sont hors de notre contrôle, nous n'assumons aucune responsabilité pour les dommages corporels ou des dégâts matériels résultant de l'utilisation de ces matériaux. Le fabricant ne donne aucune garantie, explicite ou implicite, concernant l'exactitude ou la fiabilité des données ou des résultats obtenus par leur utilisation. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Les informations et recommandations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont offertes pour la considération et l'examen des usagers. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces informations et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.